

Monsieur

François Corthay

Président du conseil général de Bagnes

Verbier, le 18 mai 2011

POSTULAT SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES

L'écologie et l'approvisionnement en matière d'énergie est le sujet le plus préoccupant pour les citoyens suisses et en particulier romands, ceci depuis la récente catastrophe nucléaire de Fukushima.

Les instances politiques fédérales et cantonales recherchent des moyens pour encourager l'utilisation d'énergies renouvelables, soit celles dont la consommation ne diminue pas les ressources. Le subventionnement pour les constructions MINERGIE est une solution proposée.

Ce sujet préoccupe fortement les citoyens par les répercussions directes et indirectes sur la qualité de vie de notre génération et des générations futures.

La commune de Bagnes avec la station de Verbier a montré sa volonté de soutenir et promouvoir le développement durable par la mise en place du GPS. Nos services industriels étudient de nouvelles possibilités d'augmenter notre production hydro-électrique par la construction de nouvelles centrales sur les torrents.

Notre commune a clairement affiché son ambition et sa volonté de devenir à terme :

LA REFERENCE ALPINE EN MATIERE D'ECOLOGIE ET D'ENVIRONNEMENT.

C'est dans ce sens que nous demandons au conseil communal d'entreprendre les démarches concrètes suivantes :

1. De faire la demande aux bureaux d'architecture en charge de la construction de la halle St-Marc et du centre sportif de Verbier, d'intégrer une installation solaire électrique et/ou thermique pour le bâtiment lui-même ou pour une réinjection de cette énergie dans le réseau électrique.

2. D'intégrer dès ce jour dans le cahier des charges de tout nouveau projet communal de construction ou de transformation, l'étude de faisabilité d'un concept d'énergie solaire électrique et /ou thermique.
3. D'encourager par un subventionnement ou une autre solution, l'utilisation et la production d'énergie renouvelable dans le domaine privé
4. De s'adjoindre les services de l'école d'ingénieurs de Sion dans le but d'une étude sur les économies d'énergie possibles et les développements de nouvelles énergies propres à notre vallée.
5. De créer une commission « énergies renouvelables » en y intégrant tous les acteurs de notre économie locale.
6. De créer un nouveau poste au budget « investissement pour nouvelles énergies renouvelables » pour permettre une planification pour les 10 à 20 prochaines années. Ceci dans le but de ne pas imputer cet investissement sur la construction du bâtiment lui-même.

Veillez recevoir, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs du conseil général, Mesdames et Messieurs du conseil communal, nos salutations distinguées.

Christian Maret

:



Rodolphe Perretten

:



Willy Fellay

:



Bertrand Perraudin

:



Jacques Bertuchoz

:



Vincent Michellod

:

